

# Le PDC contre No Billag



**Votations** » Réunis en assemblée à Neyruz, les délégués du PDC fribourgeois ont donc affirmé jeudi soir leur «préférence» pour la candidature du libéral-radical Didier Castella lors de l'élection au Conseil d'Etat du 4 mars prochain (voir notre édition d'hier).

A cette occasion, les démocrates-chrétiens du canton de Fribourg ont également pris position sur les objets fédéraux et cantonaux soumis à votation à la même date. Ils acceptent ainsi par 132 voix sans opposition (5 abstentions) l'arrêté fédéral concernant le nouveau régime financier 2021 de la Confédération. En revanche, après un plaidoyer enflam-

mé de la conseillère nationale Christine Bulliard-Marbach en faveur des médias de service public, ils rejettent l'initiative No Billag (qui veut supprimer les redevances radio et télévision) par 130 non contre 5 oui (2 abstentions).

En ce qui concerne les objets cantonaux, le PDC s'oppose à l'initiative de la Jeunesse socialiste demandant la transparence du financement de la politique par 130 voix contre 5 oui (3 abstentions). Il plébiscite en revanche le crédit d'engagement en vue de l'assainissement et de l'agrandissement du Collège Sainte-Croix par 136 oui contre 1 non.

Les membres du PDC fribourgeois ont également avalisé deux modifications statutaires. Désormais, les cercles électoraux compteront 17 délégués par député plutôt que 15. Enfin, le mandat du président et des vice-présidents (trois ans) est renouvelable deux fois au lieu d'une seule auparavant. » **FRANÇOIS MAURON**